

LE BULLETIN DE VEILLE

Numéro
340

18 OCTOBRE 2018



SOMMAIRE

| | | |
|---|---|----------|
| ○ | INSOLITE ----- | 3 |
| | ANGLETERRE : MAGUIRE ET SA LICORNE BIENTÔT SUR UN BILLET DE BANQUE ? _____ | 3 |
| ○ | ACTUALITÉS ----- | 3 |
| | BREXIT : LA BANQUE AMÉRICAINE WELLS FARGO VEUT S'INSTALLER À PARIS _____ | 3 |
| | CROWDLENDING : UNILEND JETTE L'ÉPONGE _____ | 4 |
| ○ | OFFRES ----- | 4 |
| | BANQUE POPULAIRE, PREMIÈRE BANQUE À LANCER UN FORFAIT BANCAIRE DÉDIÉ AUX FAMILLES _____ | 4 |
| | SOCIÉTÉ GÉNÉRALE : UNE NOUVELLE OFFRE D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ DES DIRIGEANTS _____ | 5 |
| | MÉDECINES DOUCES : ALAN REMBOURSE DÉSORMAIS... LA MÉDITATION _____ | 5 |
| ○ | DISTRIBUTION ----- | 6 |
| | DES AGENCES OUVERTES JUSQU'À 20H TESTÉES AU LCL _____ | 6 |
| ○ | DIGITAL ----- | 6 |
| | LA SOUSCRIPTION DU CRÉDIT IMMOBILIER PASSE EN MODE 2.0 _____ | 6 |
| | SLYP AMÈNE LES TICKETS DE CAISSE DANS LA BANQUE _____ | 7 |
| ○ | PAIEMENTS ----- | 7 |
| | LES PAIEMENTS VIA SMARTWATCH, C'EST POUR BIENTÔT _____ | 7 |
| | UTRUST, LE FUTUR PAYPAL DES CRYPTO-MONNAIES ? _____ | 8 |
| ○ | RÉGLEMENTAIRE ----- | 8 |
| | BANQUE : LE COMITÉ DE BÂLE DÉNONCE « L'HABILLAGE DE BILAN » _____ | 8 |
| | DDA : QUELLE RÉALITÉ POUR LE RÉGIME DÉROGATOIRE ? _____ | 9 |
| ○ | RAPPROCHEMENTS ----- | 9 |
| | CRÉDIT AGRICOLE ASSURANCES SE RENFORCE AU PORTUGAL _____ | 9 |
| | MAURICE : BCP FINALISE L'ACQUISITION DE LA BANQUE DES MASCAREIGNES _____ | 10 |

INSOLITE



Angleterre : Maguire et sa licorne bientôt sur un billet de banque ?

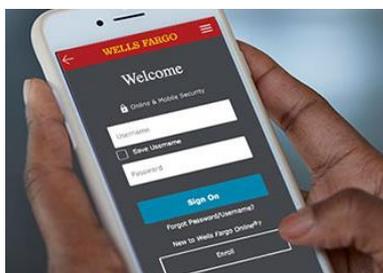
17 OCTOBRE 2018 – BFM

Devenue virale depuis la Coupe du monde, la photo d'**Harry Maguire** sur une licorne gonflable lors du dernier Mondial pourrait être imprimée sur les billets de 50 livres sterling. Une pétition, soutenue par **Kyle Walker**, a en tout cas été lancée en ce sens.

Les Anglais sont capables des plus grandes folies, surtout lorsqu'il s'agit de football. Ils pourraient en donner le plus bel exemple avec une pétition lancée pour qu'une photo d'Harry Maguire figure sur les prochains billets de 50 livres, qui vont bientôt être redessinés. Et pas n'importe laquelle, puisqu'il s'agit du cliché, devenu viral, sur lequel on voit le défenseur en pleine course de licornes gonflables au camp de base anglais durant la dernière Coupe du monde.

La pétition cartonne, mise en ligne il y a deux jours, cette pétition, qui souligne qu'aucun billet existant ne représente « *un demi-finaliste de la Coupe du monde flottant sur une créature mythique* », a déjà reçu plus de 16 000 signatures. **EN SAVOIR+**

ACTUALITÉS



Brexit : la banque américaine Wells Fargo veut s'installer à Paris

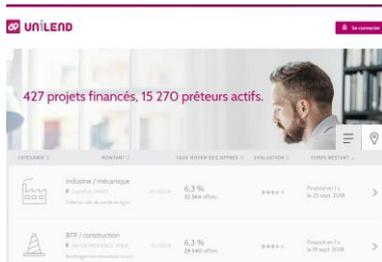
16 OCTOBRE 2018 – LA TRIBUNE

La troisième banque américaine en termes d'actifs a annoncé, ce mardi, avoir demandé une licence d'entreprise d'investissement auprès des autorités françaises.

La troisième banque américaine en termes d'actifs, **Wells Fargo**, a indiqué dans un communiqué daté du mardi 16 octobre avoir déposé auprès de l'**ACPR**, une demande d'agrément d'entreprise d'investissement en France, afin de s'établir dans l'Hexagone. Wells Fargo, qui emploie actuellement 30 salariés à Paris, explique que cette annonce « *fait partie de la stratégie de la société dans le cadre du Brexit* ».

« *Je salue la décision de Wells Fargo d'avoir choisi Paris comme hub pour ses activités de trading* », a commenté le ministre français de l'Économie et des Finances, Bruno Le Maire, cité dans le communiqué de la banque.

Si la banque californienne obtient l'approbation de l'ACPR, cette licence sera attribuée à une nouvelle filiale, **Wells Fargo Securities Europe SA**, qui pourra proposer une gamme de services liés aux marchés des capitaux et de services bancaires d'investissement à ses clients qui ont besoin d'accéder à l'Union européenne et à l'Espace économique européen. **EN SAVOIR+**



Crowdfunding : Unilend jette l'éponge

18 OCTOBRE 2018 – CAPITAL.FR

5 ans après sa création, le précurseur du prêt participatif aux PME vient d'annoncer sa cessation de paiements. Près de 12 millions d'euros de capital prêtés par les internautes via cette plate-forme restent encore à rembourser.

C'est la **Société Financière du Porte-Monnaie Électronique Interbancaire** (SFPMEI), par laquelle transitait déjà le capital prêté via **Unilend**, qui prendra le relais opérationnel : elle devra veiller à ce que les prêteurs soient remboursés, sans quoi c'est son agrément qu'elle pourrait perdre.

C'est aussi la SFPMEI qui s'occupera du recouvrement des éventuels impayés futurs de la part des PME emprunteuses, comme des impayés passés. Selon les données mises en ligne sur Unilend, il resterait encore 9,4 millions d'euros de capital prêté à rembourser, pour près d'1 million d'euros d'intérêts dus. Sans oublier 2,6 millions d'euros de capital, liés à des prêts précédemment annoncés en défaut. Soit un montant total en jeu de près de 13 millions d'euros.

« *Aucune plateforme n'est rentable aujourd'hui* », note Nicolas Lesur, directeur général d'Unilend. **EN SAVOIR+**

OFFRES



Banque Populaire, première banque à lancer un forfait bancaire dédié aux familles

17 OCTOBRE 2018 – NEWSROOM GROUPE BPCE

Baptisée « **Pack famille** », Banque Populaire lance la première offre bancaire en France à destination des familles. Cette nouvelle offre combine tous les services de la banque au quotidien et le meilleur du digital.

Baptisée « **Pack famille** », cette offre s'adresse à tous les couples (mariés, pacsés ou concubins), avec ou sans enfant. Pour un tarif fixe et unique de 12,90 euros par mois dans sa formule « **Essentiel** », les parents peuvent disposer de trois comptes (deux comptes individuels et un compte joint) avec cartes bancaires associées, tandis que chaque enfant (âgé de 12 à 28 ans) bénéficie d'un compte et d'une carte bancaire adaptée à ses besoins.

Un conseiller dédié accompagne toute la famille aussi bien dans sa gestion quotidienne que dans ses projets de vie. Parents et enfants disposent également de nombreux services digitaux tels que le paiement mobile – avec **Paylib**, **Apple Pay** ou **Samsung Pay** –, la consultation des comptes bancaires et la réalisation d'opérations depuis un smartphone ou un ordinateur, le pilotage de la carte bancaire (activation/désactivation, modification des plafonds de retraits et de paiements...), les relevés dématérialisés ou encore le coffre-fort numérique.

« Le Pack famille Banque Populaire sera complété, en 2019, avec notamment l'offre de mobilité à l'international pour répondre encore mieux aux besoins des familles. ». **EN SAVOIR+**

Société Générale lance une nouvelle offre d'assurance : La Responsabilité des Dirigeants

Société Générale lance l'Assurance Responsabilité des Dirigeants(1) : une couverture complète pour aider les dirigeants de TPE, PME et associations à protéger leur patrimoine individuel en cas de mise en cause personnelle lorsqu'une faute de gestion est commise.



Société Générale : une nouvelle offre d'assurance Responsabilité des Dirigeants

16 OCTOBRE 2018 – ASSURANCE & BANQUE 2.0

Afin de mieux accompagner ses clients dirigeants dans les moments clés de leur existence, **Société Générale**, leur propose une couverture complète, financée par l'entreprise ou l'association, pour garantir leur responsabilité individuelle et protéger leur patrimoine personnel.

Dans un monde de plus en plus réglementé et qui voit les procédures à l'encontre des dirigeants augmenter, le statut juridique des entreprises et des associations ne les protège pas suffisamment en cas de mise en cause personnelle dans le cadre de leur activité. 75% des dirigeants pensent à tort qu'ils sont déjà couverts ou que le statut juridique de leur entreprise protège leur patrimoine.

L'assurance intervient dès la réclamation, en cas de procédure judiciaire et en cas de condamnation qui pourraient mettre en péril leur propre patrimoine (maison, voiture, épargne et investissements, études des enfants...).

Hormis la prise en charge des coûts juridiques, l'offre laisse le libre choix de l'avocat ; propose des services d'assistance et de prévention ; des extensions de garanties et des services annexes : gestion de crise, soutien psychologique. **EN SAVOIR+**



Médecines douces : Alan rembourse désormais... la méditation

17 OCTOBRE 2018 – L'ARGUS DE L'ASSURANCE

La compagnie d'assurance **Alan** a conclu un partenariat avec la start-up **Petit Bambou**, qui propose des programmes en freemium sur la méditation via un site et une application mobile dédiés.

Nouveau partenariat pour Alan, la start-up a conclu un accord avec Petit Bambou, plateforme revendiquant deux millions d'utilisateurs de son application mobile et son site dédiés à la méditation.

Petit Bambou fonctionne selon un modèle freemium, l'ensemble des programmes pouvant être souscrit par abonnement selon deux formules : via le site (en mensuel ou annuel) ou via l'application mobile (en semestriel).

Alan, de son côté, annonce prendre en charge l'équivalent de 25 euros sur un abonnement souscrit à compter du 1^{er} novembre prochain, « *sur simple présentation de leur facture comme toutes les autres demandes de remboursement* ».

Deux ans après son lancement, Alan annonce pour l'heure couvrir un peu plus d'un millier d'entreprises, regroupant environ dix mille salariés. Elle a déjà réalisé deux levées de fonds, une initiale de 12 millions d'euros et une nouvelle conclue en avril 2018 à hauteur de 23 millions d'euros. **EN SAVOIR+**

DISTRIBUTION



Des agences ouvertes jusqu'à 20h testées au LCL

15 OCTOBRE 2018 – LA TRIBUNE

La banque filiale du **Crédit Agricole** va expérimenter pendant 3 mois la fermeture tardive de neuf agences (Reims, Lyon, Bordeaux, Marseille, Montpellier, Caen, Rouen et Paris). Une façon de s'adapter au mode de vie de sa clientèle urbaine.

« **Ma vie. Ma ville. Ma banque** » : c'est le nouveau slogan du **LCL**, en appui d'une campagne de communication diffusée entre la mi-septembre et la semaine dernière, montrant une population plutôt jeune, active et citadine, la filiale du Crédit Agricole cherchant à réaffirmer « *son ADN urbain et son ancrage au cœur des villes, au coin de la rue* ». Deuxième acte de cette offensive : des horaires élargis dans les grandes villes « *pour la première fois* » en France.

« *LCL lance une expérience unique durant trois mois en ouvrant jusqu'à 20 heures neuf de ses agences dans plusieurs grandes villes de France (Reims, Lyon, Bordeaux, Marseille, Montpellier, Caen, Rouen et Paris) pour mieux répondre aux rythmes de vie des urbains* », explique la banque dans un communiqué.

Le test de quatre nocturnes par semaine a commencé en septembre et deux agences parisiennes sont concernées, dans des lieux de la capitale particulièrement animés, **Oberkampf** et le **Quartier latin**. LCL indique se caler sur « *la majorité des commerces de proximité [qui] ferment de plus en plus tardivement, alors que les banques ont en moyenne une amplitude horaire de 9h à 17h avec une interruption en milieu de journée. LCL transpose cette révolution du commerce de proximité au secteur bancaire* ». **EN SAVOIR+**

DIGITAL

La souscription du crédit immobilier passe en mode 2.0

17 OCTOBRE 2018 – LES ECHOS

Le **Crédit Agricole** a généralisé la signature électronique pour les offres de prêts à l'habitat. Avec la numérisation, les banques espèrent gagner en efficacité et conquérir plus facilement des clients.

D'ores et déjà, le groupe mutualiste indique que 80% des offres de prêts éligibles sont signées électroniquement.

A l'heure où les marges des banques sont sous pression sur le crédit à l'habitat, ce « *parcours de prêt immobilier totalement digitalisé* » doit permettre de gagner en efficacité. « *Cela nous permet de gagner du temps et d'avoir une meilleure conformité car l'échange de documents dématérialisés et la signature électronique permettent d'éviter les erreurs au moment de la signature* », explique Michèle Guibert, directrice de la relation client et de l'innovation de Crédit Agricole SA. **EN SAVOIR+**



Bienvenue sur l'outil du Crédit Agricole vous permettant de faire une demande de financement immobilier en ligne. C'est sans engagement pour vous !

SMART RECEIPTS
Instantly sent to your
banking app



Slyp amène les tickets de caisse dans la banque

17 OCTOBRE 2018 – C'EST PAS MON IDÉE !

La jeune pousse australienne **Slyp** n'est certes pas la première à vouloir dématérialiser les tickets de caisse mais son approche originale d'intégration avec les applications de banque mobile rend sa solution à la fois plus simple d'accès pour les consommateurs et extrêmement attractive pour les institutions financières avides de données.

La caractéristique la plus marquante de l'approche de Slyp est la qualité de l'expérience utilisateur qu'elle offre aux commerçants et à leurs clients. Les premiers n'ont rien à installer ou à configurer et ils gèrent leurs encaissements comme ils en ont l'habitude, tandis que les seconds ont accès aux informations dont ils ont besoin là où elles prennent le plus de sens, c'est-à-dire dans les relevés de transaction disponibles dans leur application bancaire.

Comment la startup réalise-t-elle ce miracle ? Il lui suffit d'établir un lien entre la carte de paiement utilisée pour régler les achats et le compte du consommateur, ainsi que le font depuis longtemps les plateformes d'« offres liées à la carte ». Dès qu'elle identifie une carte correspondant à un utilisateur inscrit à son programme, elle intercepte le reçu de ses emplettes et, au lieu de l'imprimer, elle le transforme en une version « intelligente » qui apparaît immédiatement dans son relevé d'opérations. [EN SAVOIR+](#)

PAIEMENTS

Les paiements via smartwatch, c'est pour bientôt

16 OCTOBRE 2018 – TENDANCES TRENDS

KBC s'arroge la primeur d'être la première banque à autoriser les paiements via smartwatch, annonce le bancassureur mardi. Les propriétaires d'une montre intelligente de la marque **Garmin** pourront régler leurs achats en approchant celle-ci du terminal de paiement à partir du 23 octobre.

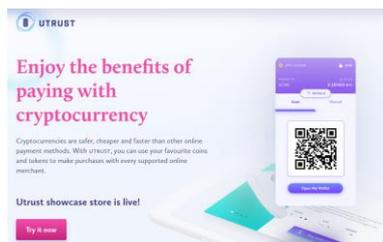
Garmin Pay fonctionne de la même manière que les services **Google Pay** ou **Apple Pay**, en utilisant la technologie NFC (Near-field communication), qui est également employée pour les paiements sans contact par carte. Google Pay ne peut pas encore être utilisé avec une smartwatch en **Belgique**, tandis qu'Apple Pay n'est pas du tout disponible dans le royaume.

« Le lancement de **Garmin Pay** en Belgique offre la solution idéale pour les clients de KBC qui mènent une vie active. Sport et paiements ne sont plus incompatibles. Fini les tracas avec l'argent ou la carte bancaire, une montre suffit », explique **Karin Van Hoecke**, directeur transformation digitale chez KBC. KBC indique par ailleurs, voir la demande pour des solutions de paiement rapides augmenter.

Actuellement, 7% des paiements se fait déjà via des cartes sans contact. Le montant moyen de ces versements est de 16 euros. Quelque 90% des terminaux peuvent maintenant procéder à des paiements sans contact. [EN SAVOIR+](#)



Open a KBC Account to Use Garmin Pay



UTRUST, le futur PayPal des crypto-monnaies ?

17 OCTOBRE 2018 – COIN24

L'entreprise **UTRUST** basée à Zug en **Suisse** a levé 21,3 millions de dollars pour lancer sa solution de paiement mobile. La somme est certes coquette mais suffira-t-elle pour creuser son trou dans le marché ?

Développer des applications de paiement est crucial car beaucoup de partisans des crypto-monnaies se plaignent qu'il est difficile de les utiliser.

La solution de paiement en ligne développée par l'entreprise fintech UTRUST se veut innovante sur plusieurs aspects. L'un des atouts principaux sera la possibilité de convertir des fonds de manière instantanée en monnaie fiat (par exemple en euros). Un vendeur qui ne souhaite pas être exposé à la volatilité des devises digitales pourra recevoir des euros directement sur son compte.

A l'heure actuelle, les crypto-monnaies suivantes seront acceptées sur l'application : le **Bitcoin** (BTC), l'**Ether** (ETH), le **Litecoin** (LTC), le **Ripple** (XRP) et l'**Ethereum Classic** (ETC). UTRUST proposera également une solution de protection de l'acheteur et du vendeur ainsi qu'un système de résolution de conflit. On pense au mécanisme proposé par **PayPal** et c'est tout naturel car l'entreprise Suisse a pour objectif de devenir le PayPal des devises digitales. [EN SAVOIR+](#)

RÉGLEMENTAIRE

Banque : le comité de Bâle dénonce « l'habillage de bilan »

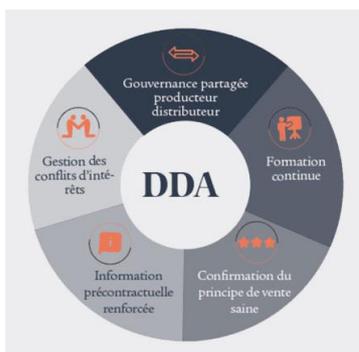
18 OCTOBRE 2018 – CBANQUE

Le **comité de Bâle**, qui élabore les normes bancaires internationales, a appelé jeudi les banques à ne pas « habiller » leur bilan, en réduisant ponctuellement le volume de transactions financières afin d'améliorer artificiellement le niveau de réserves exigé par les réglementations.

Alerté par « une volatilité accrue » sur « certains segments des marchés monétaires et des marchés de dérivés autour des dates de référence clés », telle que les fins de trimestre, l'organisme évoque « un possible arbitrage réglementaire » opéré par les banques, dans un communiqué. A savoir le recours à l'« habillage de bilan » qui consisterait à réduire temporairement, lors de ces dates charnières, des volumes de transaction sur des marchés financiers clés afin de déclarer des ratios de levier élevés.

Le ratio de levier est l'une des exigences réglementaires édictées par le comité de Bâle afin de couvrir les risques liés à l'activité bancaire et de faire face à d'éventuelles turbulences. Ce dispositif, dit de **Bâle III**, repose sur la mise en réserve de fonds propres, essentiellement des capitaux. Les banques doivent notamment maintenir un ratio de levier minimal de 3%. Le montant des fonds propres de base rapporté au total des actifs d'une banque doit être calculé sur une base trimestrielle à des fins de communication financière. [EN SAVOIR+](#)





DDA : quelle réalité pour le régime dérogatoire ?

18 OCTOBRE 2018 – L'ARGUS DE L'ASSURANCE

Alors que la **DDA** est entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2018, certains intermédiaires sont susceptibles de déroger à cette nouvelle réglementation. Dans la pratique, le schéma est plus complexe...

L'ordonnance n° 2018-361 du 16 mai 2018 relative à la DDA, a en partie modifié le code des assurances, notamment s'agissant des définitions et obligations inhérentes aux intermédiaires d'assurance.

Le droit français de la distribution de produits d'assurances connaît trois catégories d'intermédiaires d'assurance, ayant chacune des obligations distinctes. Ce sont les intermédiaires d'assurance à titre accessoire distribuant exclusivement des produits dérogatoires, les intermédiaires d'assurance à titre accessoire et les intermédiaires d'assurance à titre principal.

Compte tenu de la particularité des produits dérogatoires et de leur importance sur le marché de la distribution, il est important de comprendre les enjeux des modifications effectuées. En effet, à compter du 1^{er} octobre 2018, diverses requalifications des produits dérogatoires devront être envisagées entraînant ainsi des conséquences inéluctables pour les distributeurs. **EN SAVOIR+**

RAPPROCHEMENTS

Crédit Agricole Assurances se renforce au Portugal

16 OCTOBRE 2018 – LES ECHOS

La filiale d'assurance du **Crédit Agricole** va faire passer de 50 à 75 % sa participation dans l'assureur non-vie portugais **GNB Seguros**.

Crédit Agricole Assurances renforce son empreinte à l'international. Le bancassureur français a annoncé mardi la signature d'un accord pour prendre une participation supplémentaire de 25% dans la compagnie d'assurance portugaise GNB Seguros.

Le groupe mutualiste va ainsi monter à 75% du capital, la banque portugaise **Novo Banco** détenant les 25% restants. Le montant de cette acquisition n'a pas été divulgué. Avec plus de 77 millions d'euros de primes émises en 2017, GNB Seguros est le treizième assureur non-vie au Portugal. Ses produits sont vendus principalement par le réseau de Novo Banco, et aussi via **Credibom**, la division de crédit à la consommation du Crédit Agricole dans le pays.

Cette opération « *confirme la volonté de Crédit Agricole Assurances de continuer à développer ses activités hors assurance-vie au Portugal et à consolider son partenariat avec Novo Banco* », explique le bancassureur. **EN SAVOIR+**





Maurice : BCP finalise l'acquisition de la Banque des Mascareignes

17 OCTOBRE 2018 – LA TRIBUNE

Le groupe marocain **Banque Centrale Populaire** a annoncé ce mardi avoir finalisé l'acquisition, auprès du groupe **BPCE**, de la **Banque des Mascareignes** à Maurice. L'opération intervient après obtention de l'ensemble des autorisations réglementaires.

La Banque centrale populaire (BCP) poursuit son extension sur le continent africain. D'après un communiqué publié ce 16 octobre, le géant bancaire marocain a indiqué avoir finalisé « l'acquisition, auprès du groupe BPCE, de la Banque des Mascareignes à Maurice après l'obtention de l'ensemble des autorisations réglementaires ». Cette nouvelle opération s'inscrit dans la stratégie de la banque d'accompagner la dynamique d'ouverture vers l'Afrique francophone ainsi que les flux d'investissement en provenance d'Asie, notamment de Chine et d'Inde, vers l'Afrique.

« En rejoignant un groupe panafricain de cette envergure, la Banque des Mascareignes s'ouvre à de nouvelles perspectives de développement tout en offrant à ses clients de nombreuses solutions innovantes développées par le groupe BCP notamment dans les domaines de la Monétique et du Trade Finance », ajoute le communiqué avant de poursuivre que « les clients actuels et futurs de la Banque des Mascareignes bénéficieront, à ce titre, des meilleures pratiques bancaires de la BCP et de la garantie d'un groupe solide, disposant auprès des agences de notation les plus prestigieuses (Standard & Poor's, Fitch, Moody's, etc.) du meilleur rating au Maroc et au Maghreb ». **EN SAVOIR+**

LE CONSEIL SUR-MESURE POUR TRANSFORMER ET OPTIMISER VOS ENVIRONNEMENTS LES PLUS COMPLEXES.



csaconsulting est devenu en plus de 20 ans un partenaire privilégié des principaux groupes bancaires et d'assurance, en France et à l'international. Cultivant une véritable alternative aux grands cabinets de conseil, notre approche est opérationnelle, pragmatique et apporte à nos clients une réelle plus-value en toute objectivité.

CONTACTEZ-NOUS